



Corporation de développement de la rivière Noire
26, rue du Marché, Roxton Falls, Qc J0H 1E0
450-701-0431 www.rivière-noire.org



Assemblée générale annuelle 2025 de la CDRN

Jeudi 17 avril 2025 à 18 h 30
1321 chemin de Béthanie, Béthanie J0H 1E0

Procès-verbal

Présences :

Laurise Dubé, présidente
Michel Boucher, v-p développement
Brigitte Sarrazin, v-p communications
Sonia Daoust, OBV Yamaska
Michèle Pelletier, trésorière
Benoît Fournier (Béthanie)
Steeve Langlais (St-Nazaire)
Jean-Marc Ménard (Ste-Christine)

Julie Perrault, directrice générale
Valérie Boisvert, chargée de projet
William Simard, assistant terrain

<

Partenaires :

Sandrine Bédard, TDC
Nathalie Benoît, MRC d'Acton
Sarah-Ève Cardinal, comité St-Nazaire
Solange Laroche, TDC
Catherine Plante, artiste
Joaquin Riesgo, SETHY
Suzie Robidoux, Bordel de miel

Participants :

Tanya Beauchemin
Yvon Blanchard
Monique Côté
Roxane Daigneault
Daphnée Labelle
Normand Leclerc
Noël Messier
Félix Morin
Suzanne Noalt, conseillère Béthanie
Christian Peiry, conseiller Béthanie
Ghislain Privé, conseiller Béthanie
Diane St-James
Julie Trottier

1. L'assemblée générale annuelle 2025 de la CDRN débute à 18h30 avec le mot de bienvenue du vice-président, M. Michel Boucher.

Lecture du Mot de la présidente qui souligne les retombées du financement provenant du fédéral pour le projet Alliance qui a permis de relancer les activités de la CDRN en 2024. Le développement de nouveaux partenariats pour la réalisation des projets est une formule gagnante pour tous. Cela permet

à la CDRN de devenir plus pertinent dans le milieu. Le défi est maintenant de rallier L'ensemble de la population aux enjeux du territoire, notamment ceux des milieux humides.

La municipalité de Béthanie est remerciée pour son accueil et le prêt de matériel permettant la tenue de l'AGA 2025.

M. Michel Boucher rappelle aux participants que l'AGA 2024 sera tenue "sans papier" i.e. que les documents pertinents sont accessibles sur le site web de la CDRN et peuvent être téléchargés à l'aide du code Qr affiché dans la salle.

Selon l'article 4.1 et 4.2 de la politique B-Règlements généraux de la CDRN, il est accepté que les personnes présentes lors de l'AGA forment le quorum de l'assemblée et ont chacun un droit de vote.

Résolution : AGA-2025-01

Proposé par Benoît Fournier

Appuyé par Sonia Daoust

Adopté à l'unanimité

Le quorum pour la tenue de l'AGA 2025 de la CDRN est ainsi établi.

2. L'assemblée propose Mme Laurise Dubé comme présidente d'assemblée et Brigitte Sarrazin comme secrétaire d'assemblée.

Résolution : AGA-2025-02

Proposé par Jean-Marc Ménard

Appuyé par Steeve Langlais

Adopté à l'unanimité

3. L'ordre du jour est lu par Mme Laurise Dubé et est accepté par l'assemblée tel que présenté.

Résolution : AGA-2025-03

Proposé par Catherine Plante

Appuyé par Benoît Fournier

Adopté à l'unanimité

4. Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2024 est lu rapidement par Mme Laurise Dubé et il est accepté par l'assemblée.

Résolution : AGA-2025-04

Proposé par Sonia Daoust

Appuyé par Jean-Marc Ménard

Adopté à l'unanimité

5. **Le rapport d'activités 2024**

Mme Laurise Dubé rappelle la Mission de la CDRN et présente les administrateurs. Elle en profite pour rendre hommage à la trésorière sortante Michèle Pelletier pour le travail remarquable réalisé depuis 9 ans, une condition essentielle à la bonne marche des projets.

La mission de la CDRN est résumée à l'assemblée.

Mme Dubé présente les membres de l'équipe de la CDRN : la dg Julie Perreault; les chargées de projet Paule Ratté, Valérie Boisvert et Lucie Dubé; les stagiaires Isabelle Lefebvre et William Simard.

Mme Julie Perreault présente les projets environnementaux réalisés au cours de l'année ainsi que les bailleurs de fonds et les résultats obtenus pour les milieux agricole, forestier, aquatique et urbain. Cette dernière énumère aussi le travail réalisé par le conseil d'administration entre autres la révision des politiques de la CDRN.

Les municipalités de Roxton Falls et du Canton de Roxton ainsi que le Club Agrinove sont remerciés pour leur générosité tout au long de l'année dans le soutien aux activités de la CDRN.

6. **Les États financiers 2024** sont présentés à l'assemblée par Mme Michèle Pelletier.

L'assemblée adopte les États financiers 2024 de la CDRN.

Résolution AGA-2025-05

Proposé par Jean-Marc Ménard

Appuyé par William Simard

Adopté à l'unanimité

7. Mme Julie Perrault présente le **Plan d'action 2025-2026** à l'assemblée.

- Sentiers et halte-rivière de Béthanie : finalisation du 2^e sentier et installation des panneaux éducatifs
- GCMH-1, phase 2 : caractérisation et rencontres de propriétaires
- Biodisques, phase 1 : conception et validation de biodisques pour pérenniser les plantations
- Guide nature au Parc nature de la région d'Acton
- Atelier sur les milieux humides : recherche de financement et élaboration de l'atelier

8. **Élections 2025 :**

L'assemblée propose Mme Michèle Pelletier comme présidente d'assemblée et Julie Perreault comme secrétaire d'assemblée.

Résolution AGA-2025-06

Proposé par Jean-Marc Ménard

Appuyé par Steeve Langlois

Adopté à l'unanimité

Quatre postes sont ouverts : présidence et trésorerie pour 2 ans;
vice-présidence développement et communication pour un an.

Les administrateurs Mme Laurise Dubé, M. Michel Boucher et Mme Brigitte Sarrazin se représentent et sont élus par acclamation. Il reste donc un poste ouvert.

Il est alors précisé que M. Michel Boucher occupera dorénavant le poste de trésorier.

Julie Perreault, secrétaire d'élection

Michèle Pelletier, présidente d'élection

9. Questions diverses.

M. Ménard commente le fait que la MRC d'Acton appréciait beaucoup la présence et le travail réalisé par l'équipe de la CDRN au cours des années.

10. Trophée d'excellence environnemental TORTUE

Mme Dubé lit la présentation du trophée qui est remis à la municipalité de Béthanie, à ses maires Valle Vedove, Côté et Fournier ainsi qu'aux citoyens M. Yvon Blanchard et Mme Suzie Robidoux. Il est souligné l'effort conjugué sur plusieurs années soutenu par la CDRN pour la conception et la réalisation des Sentiers et de la Halte-rivière Agnès-Favreau-et-Hector-Blanchard. Un cadre-souvenir à été remis à chacun ainsi qu'à Mme Monique Côté pour son époux, à titre posthume.

11. La levée de l'assemblée s'effectue à 19h 32.

Résolution AGA-2025-07

Proposé par Benoît Fournier

Appuyé par Steeve Langlais

Adopté à l'unanimité

Brigitte Sarrazin, secrétaire

Laurise Dubé, présidente